

NOTRE DIOCESE

Le christianisme parvient dans la région de Besançon grâce à deux disciples de Saint Irénée de Lyon. Mais il ne semble pas que nous ayons été évangélisés par cette voie.

Plutôt par celle-ci :

durant la période très troublée par les invasions barbares, à la fin du IV^e siècle, il est probable que Saint Martin soit passé par la trouée de Belfort et le pays de Montbéliard pour se rendre de la Saône à l'Alsace. En effet un grand nombre de chapelles lui sont dédiées : Bourgogne, Chaux, Grandvillars, Morvillars, Montbéliard, ce qui en accrédite l'hypothèse. Ces lieux correspondent aussi pour la plupart à des habitats gallo-romains et à des sépultures mérovingiennes.

A cette époque, il existe un évêque à Besançon et un autre à Bâle.

Au Ve siècle, la région est occupée par les Burgondes, seul peuple germanique christianisé, de rite arien. L'arianisme affirme que Jésus-Christ est le Fils de Dieu et n'a pas existé de toute éternité mais a été créé par Dieu le Père à un moment donné. Cette doctrine est en désaccord frontal avec les vues théologiques des chrétiens homoïousiens de l'époque sur la Trinité et sur la nature du Christ.

Le premier concile de Nicée, convoqué par l'empereur romain Constantin en 325, rejette l'arianisme. Celui-ci est dès lors qualifié d'hérésie par les chrétiens trinitaires, mais les controverses sur la double nature, divine et humaine, du Christ (Dieu fait homme), se prolongent pendant plus d'un demi-siècle entre les chrétiens ariens et les chrétiens nicéens.

Les successeurs de Constantin reviennent ensuite à l'arianisme et c'est à cette foi que se convertissent la plupart des peuples germaniques qui rejoignent l'empire en tant que peuples fédérés. Le royaume des Burgondes demeure arien jusqu'au début du VI^e siècle, ainsi que les Wisigoths d'Aquitaine et d'Hispanie jusqu'à la fin du même siècle et les Lombards jusqu'à la fin du siècle suivant. (Source Wikipédia)

Avec l'arrivée des Francs, la christianisation s'accélère, avec le baptême de Clovis en 496.

Au début du VII^e siècle Saint Dizier et Saint Colomban sont actifs dans le nord Franche-Comté. Ce dernier fonde trois monastères : Annegray, Luxeuil et Fontaine-les-Luxeuil, avant de devoir s'exiler pour finir sa vie à Bobbio en Italie.

Le mouvement monastique ne cessera pas de s'étendre par la suite, grâce à ses successeurs Eustaise et Valbert.

A l'époque de Saint Dizier, il existe déjà un oratoire dédié à Saint Martin à Delle.

Mais Saint Dizier « lutte contre le diable » ce qui semble montrer que le paganisme n'a pas complètement disparu de la région. Certains encore préfèrent se faire inhumer près des sources sacrées païennes plutôt que dans un cimetière chrétien.

Au VIII^e siècle, époque carolingienne les défunt sont inhumés avec les bras en position de prière et sur les bijoux qu'ils portent parfois, apparaissent des croix ou des représentations bibliques.

Les paroisses, regroupant plusieurs villages seraient peut-être nées entre le IX^e siècle et l'an mille. Faute d'écrits, il est impossible d'en déterminer le nombre exact, ni si elles ont été fondées par des seigneurs locaux ou par les autorités ecclésiastiques.

Le partage entre Bâle et Besançon aurait déjà été effectif avant l'an mille.

Faisons un saut dans le temps jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Le comté de Montbéliard appartient à **Renaud de Bourgogne** (1260-1321) comte de Montbéliard et comte de Belfort, par son mariage en 1282 avec Guillemette de Neufchâtel (1260-1317), héritière des comté de Montbéliard et Comté de Belfort. Ils ont 5 enfants, et résident entre autres dans leurs Château de Montbéliard, Château d'Héricourt, et Château d'Étobon...

Ces deux comtés seront séparés vers 1330, une des filles, Agnès, héritant du comté de Montbéliard et Jeanne, l'aînée de celui de Belfort.

Les paroisses de la Trouée de Belfort dépendent de deux diocèses différents, celles les plus à l'est dépendent de Bâle, celles de l'ouest, du diocèse de Besançon, comme celles du comté de Montbéliard

Au XV^e siècle, le comté de Montbéliard devient propriété des Wurtemberg par le mariage de l'héritière, la comtesse Henriette de Montfaucon avec le comte Eberhard IV en 1407.

Ce mariage aura une grande importance, **la fracture entre Belfort et Montbéliard s'accentuant avec l'arrivée de la Réforme Protestante** prêchée par Guillaume Farel, à l'appel du duc Ulrich IV de Wurtemberg, en 1524.

Des Capucins sont envoyés par l'archevêque de Besançon qui menace ensuite les habitants de Montbéliard d'excommunication et d'interdit.

Farel est expulsé de Montbéliard, mais il laisse la ville à moitié convertie au luthérianisme.

Ulrich envoie alors le pasteur Pierre Toussain et en 1537, le culte de l'image est supprimé, les confréries abolies et des écoles protestantes **pour filles et garçons** voient le jour. La plupart des enseignants sont des pasteurs.

Charles Quint restaurera brièvement le catholicisme dans le comté de Montbéliard, de 1547 à 1552.

Mais **le luthérianisme sera définitivement rétabli en 1555** à l'occasion de la paix d'Augsburg... « Cujus regio, cujus religio » : les sujets d'un prince doivent prendre sa religion... ou quitter ses terres...

Dans le Territoire de Belfort, il y aura bien des tentatives de prêches protestants, mais sans succès. Seuls, les seigneurs de Brinighoffen et les sires de Grandvillars passent au protestantisme sans entraîner l'adhésion de leurs sujets

XVII^e siècle : Guerre de trente Ans puis Guerre de Dix ans.

A leur issue, Belfort devient propriété du roi de France, Louis XIV tandis que Montbéliard appartient toujours aux Wurtemberg.

XVIII^e siècle : un accord entre le diocèse de Besançon et celui de Bâle permet en 1780 que toutes les paroisses de Belfort dépendent de Besançon.

De son côté, la principauté de Montbéliard est occupée le 23 mars 1793 par le commissaire Bernard de Saintes, révolutionnaire français. Son rattachement à la France sera accepté le 22 août 1796 par le duc de Wurtemberg, Frédéric-Eugène.

XIX^e siècle

Après une histoire très mouvementée, depuis la bulle papale de Pie VII, « Ecclesia Christi » du 15 Août 1801, lors du Concordat, notre paroisse St Michel faisait partie de l'archidiocèse de Besançon. Mais à la suite d'une réorganisation, Belfort, Montbéliard et ses environs dépendent du diocèse de Colmar, puis à nouveau de Besançon.



XXe siècle

En septembre 1961, l'archevêque de Besançon Mgr Dubois, en photo ci-contre, propose de lancer une vaste enquête pour mieux percevoir « le visage humain et le visage religieux » du diocèse. Elle est menée par le chanoine Boulard. Elle montre que le Territoire de Belfort se démarque par sa « spécificité industrielle et peu rurale » et le Pays de Montbéliard, par « sa spécificité industrielle et **œcuménique**. »

En octobre 1977, son successeur, l'archevêque, Mgr Lallier lance une consultation préalable en faveur de la création d'un nouveau diocèse. Curieusement, ce seront surtout des femmes qui ont répondu, des habitants plutôt âgés mais peu d'ouvriers.

Trois grands arguments sont présentés :

- le diocèse de Besançon est très étendu.
- Du fait de sa forte industrialisation, la région nord, Belfort-Montbéliard forme une entité humaine et pastorale particulière, avec une forte densité démographique
- Présence d'un pluri confessionalisme.

Voici qui mérite la présence d'un évêque ayant une bonne connaissance des personnes et des problèmes, afin de donner l'impulsion pastorale adéquate et assurer la communion dans l'Eglise.

La bulle papale de Jean Paul II, « qui divino concilio » érige ce **nouveau diocèse de Belfort-Montbéliard le 3 novembre 1979**. Il est placé sous le patronage de St Paul, faisant en particulier référence à sa conversion. Son siège est fixé à Belfort. L'église St Christophe est élevée à la dignité d'église cathédrale.

Il regroupe deux anciennes zones de l'archidiocèse de Besançon, celle du Pays de Montbéliard et celle du Territoire de Belfort. De ce fait il chevauche trois départements :

- le Doubs avec le Pays de Montbéliard,
- la Haute-Saône avec le canton d'Héricourt car il faisait autrefois partie du Pays de Montbéliard,
- le Territoire de Belfort.
-

Au moment de sa création, ce nouveau diocèse compte 330 000 habitants.

Monseigneur Eugène Lecrosnier en est le premier évêque.

L'administration diocésaine naît à partir de la structure du diocèse de Besançon. Les prêtres ont à choisir le diocèse auquel ils vont appartenir.

Installation :

Autour du nonce apostolique avaient pris place l'archevêque de Besançon, Monseigneur Lallier, l'archevêque de Chambéry dont Monseigneur Lecrosnier avait été l'auxiliaire pendant dix ans et douze autres évêques dont celui de Bâle. Parmi les nombreuses personnalités présentes, il faut signaler Monsieur Jean Tartier, inspecteur ecclésiastique de l'Église évangélique luthérienne du pays de Montbéliard, plusieurs pasteurs de l'Église réformée et l'archiprêtre Popoff de l'Église orthodoxe de Belfort. Il était important en effet de mettre en évidence le caractère interreligieux de notre région.

Il faut aussi réorganiser les mouvements et groupes chrétiens.

Monseigneur Lecrosnier va se montrer novateur. Très proche des gens, il fait vite connaissance, crée des liens, se tient au courant de la vie des paroisses et des mouvements. Il n'est pas rare qu'il arrive de manière impromptue au volant de sa 4L et s'invite à une réunion de mouvement ou de service, que ce soit à Giromagny, L'Isle sur le Doubs, Héricourt, Mandeure, Montbéliard ou Belfort.

Pas d'Internet ! Alors l'évêque rédigeait, polycopiait et diffusait largement chaque trimestre un document volumineux adressé aux paroisses : informations, directives, projets et remarques concernant la vie diocésaine.

Pour ce qui est du conseil épiscopal, il a voulu qu'il soit largement représentatif des réalités vécues par les gens. C'est pourquoi il a mis en place **une mixité prêtres-laïcs, hommes et femmes**.

Chacun avait une mission en lien avec son implication dans l'Eglise et faisait un compte-rendu à chaque réunion. Joignant l'utile à l'agréable, un repas, certes minutié, permettait des échanges personnels et renforçait les liens.

Il portait en lui la volonté de faire vivre son attachement à la vie religieuse car c'est la qualité de la vie évangélique qui importe pour l'Église.

C'est donc, en constatant l'absence de vie monastique sur le diocèse que des contacts ont été pris avec la PIERRE QUI VIRE. Ainsi est né le PRIEURE DE CHAUVEROCHE.

A l'époque, pas de télé travail, de télétransmission mais une priorité aux rencontres !

EN SAVOIR PLUS SUR NOS EVEQUES

<i>Paroisse Saint-Michel</i> diocèse Belfort-Montbéliard		
Évêques	Installation	départ
Monseigneur Eugène Lecrosnier	Décembre 1979	Mai 2000
Monseigneur Claude Schockert	Mai 2000	Juillet 2015
Monseigneur Dominique Blanchet	Juillet 2015	Février 2021
Monseigneur Denis Jachiet	Novembre 2021	

Diocèse de Besançon	
Monseigneur Jean-Luc Bouilleret	2013-
Monseigneur André Lacrampe	2003-2013
Monseigneur Lucien Daloz	1981-2003
Monseigneur Marc-Armand Lallier	1966-1980
Monseigneur Marcel-Marie Dubois	1954-1966
Monseigneur Maurice-Louis Dubourg	1936-1954
Cardinal Henri Binet	1927-1936
Monseigneur Joseph-Marie-Louis Humbrecht	1918-1927
Monseigneur François-Léon Gauthey	1910-1918
Monseigneur Fulbert Petit	1894-1909
Monseigneur Arthur-Xavier Ducelier	1887-1893
Monseigneur Joseph-Alfred Foulon	1881-1887

REMONTONS LE TEMPS...

DENIS JACHIET

Evêque de Belfort-Montbéliard, depuis le 2 octobre 2021.



Denis Jachiet est né le 21 avril 1962 à Paris. Diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Paris, docteur en chimie organique de l'université Pierre-et-Marie-Curie, Denis Jachiet entre au séminaire de Paris en 1990. Il suit le premier cycle du séminaire à l'école cathédrale de Paris puis partachever sa formation à l'institut d'études théologiques de Bruxelles où il obtient une licence en théologie. Il est ordonné prêtre pour le diocèse de Paris le 29 juin 1996.

Après l'obtention de sa licence, il est nommé vicaire de Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy et aumônier des collégiens et lycéens de Saint-Jean de Passy. À partir de 2000, il se consacre à la formation des séminaristes. Il est ensuite directeur de l'Œuvre des Vocations. De 2000 à 2014, il

enseigne ainsi à l'école cathédrale. Il est également responsable de la *Maison Saint-Roch* du séminaire jusqu'en 2010. À partir de 2002 et jusqu'en 2009, il est en outre délégué pour les vocations sacerdotales et religieuses. De 2009 à 2010, il est également directeur de la *Maison Saint-Augustin* où se déroule l'année de propédeutique pour le diocèse de Paris.

Il retrouve les responsabilités paroissiales en 2010 lorsqu'il est nommé curé de la paroisse Saint-Séverin-Saint-Nicolas et responsable de la *Maison Saint-Séverin* du séminaire. En 2013 il est nommé en sus aumônier diocésain des scouts unitaires de France.

En 2014, le cardinal André Vingt-Trois le nomme chanoine titulaire de la cathédrale de Paris et vicaire général chargé spécialement des secteurs Est et Sud-Est du diocèse

Le 25 juin 2016, le pape François le nomme évêque auxiliaire de Paris en même temps que Thibault Verny. Il lui assigne le siège titulaire de *Tigisi di Numidia*, l'actuel Ain el Bordj en Algérie. Leur consécration épiscopale a lieu le 9 septembre suivant.

Le 2 octobre 2021, il est nommé par le pape François évêque de Belfort-Montbéliard. Il est installé le 14 novembre 2021 en la cathédrale Saint-Christophe à Belfort, en présence de l'archevêque de Besançon, Jean-Luc Bouilleret et de Celestino Migliore, nonce apostolique en France.

Le 5 septembre 2022, le pape le nomme administrateur apostolique du diocèse de Saint-Dié, le temps des soins de Didier Berthet, évêque du diocèse.

Il occupe cette fonction jusqu'au 26 février 2023.



En visite à Voujeaucourt, 30 janvier 2022

Devise épiscopale

Heureux les invités au repas des noces de l'Agneau.

DOMINIQUE BLANCHET

Dominique Blanchet, dont la famille est originaire de la commune des Cerqueux dans le sud du Maine-et-Loire est né le 15 février 1966 à Cholet, troisième d'une famille de cinq enfants.



En 1987, il obtient une maîtrise de mathématiques à l'université d'Angers, puis intègre l'École centrale de Paris où il obtient un diplôme d'ingénieur et un diplôme d'études approfondies (DEA) en génie des matériaux en 1989.

De 1989 à 1992, coopérant avec la délégation catholique pour la coopération (DCC), il travaille dans la région du Sahel, au nord-ouest du Burkina Faso, avec des groupements villageois pour aider à la maîtrise de l'eau dans cette région. C'est là que se précisent sa vocation sacerdotale et son désir d'y répondre.

À son retour en 1992, il entre au séminaire d'Angers où il effectue le cycle de philosophie et approfondit sa découverte du bienheureux Antoine Chevrier. Il est ensuite envoyé par Mgr Jean Orchampt, alors évêque d'Angers, au séminaire du Prado à Limonest de 1995 à 1999 pour suivre son second cycle. Il y est ordonné diacre le 20 juin 1998 et prêtre pour le diocèse d'Angers le 27 juin 1999.

Son ministère l'amène à occuper successivement les fonctions de prêtre coopérateur pour la paroisse *Saint-Denis-des-Faluns* à Doué-la-Fontaine jusqu'en 2005. À compter de 2010, il est également coopérateur pour la paroisse *Saint-Martin-en-Layon* à Martigné-Briand.

En 2004, il est nommé délégué épiscopal à la pastoral des jeunes, charge qu'il conserve jusqu'en 2010 et rejoint également l'équipe d'aumônerie diocésaine du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) pour deux ans. De 2004 à 2015 il est aussi aumônier des communautés Foi et Lumière.

En 2005, il est nommé curé *in solidum* des paroisses *Saint-Pierre-Saint-Jacques-en-Chemillais* à Chemillé, *Sainte-Bernadette-en-Aubance-et-Jeu* à Neuvy-en-Mauges et *Notre-Dame-de-la-Colline* aux Gardes.

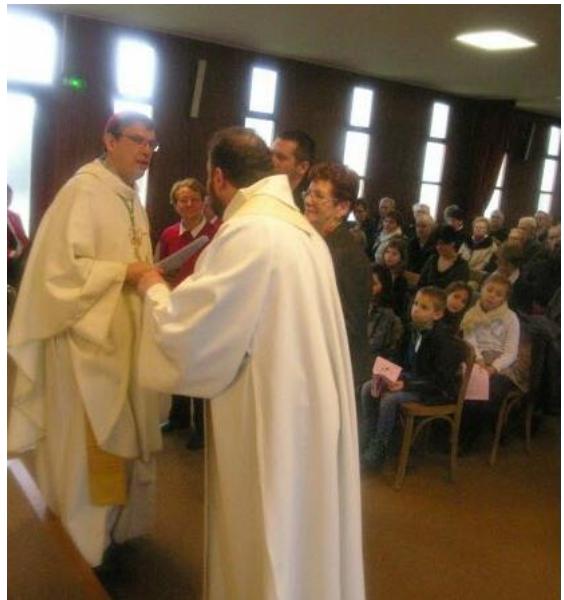
Le 5 juin 2005, il s'engage dans l'association des prêtres du Prado.

Mgr Jean-Louis Bruguès, évêque d'Angers fait de lui son vicaire général en 2006. Il exerce la fonction d'administrateur diocésain de janvier à septembre 2008, après le départ de Mgr Bruguès pour Rome. Il retrouve ses fonctions de vicaire général auprès du nouvel évêque, Mgr Emmanuel Delmas, de 2008 à 2015.

Parallèlement, il est également administrateur paroissial de la paroisse *Saint-Maurille-en-Loire-et-Layon* à Chalonnes-sur-Loire de 2011 à 2013 puis curé de la paroisse *Saint-Lazare-Saint-Nicolas* d'Angers de 2013 à 2015.

Le 21 mai 2015, après avoir accepté la démission de Mgr Claude Schockert, le pape François nomme Dominique Blanchet évêque de Belfort-Montbéliard. Il est ordonné le 12 juillet suivant par Mgr Jean-Luc Bouilleret, archevêque de Besançon, assisté de son prédécesseur Mgr Claude Schockert et de Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers. Le 3 avril 2019, il est élu vice-président de la conférence des évêques de France.

Bavans, Monseigneur Blanchet et Yann Billefods après la présentation de l'équipe d'animation pastorale 14 janvier 2016



Le 9 janvier 2021, le pape François le nomme évêque de Créteil où il succède à Mgr Michel Santier qui a quitté sa charge, officiellement pour raison de santé. Dominique Blanchet est installé le 28 février 2021 en la cathédrale Notre-Dame de Créteil, en présence de l'archevêque de Paris, Michel Aupetit

En décembre 2021, Dominique Blanchet annonce la vente de son domicile épiscopal afin de contribuer au budget d'indemnisation des victimes d'abus sexuels.

PRISES DE POSITION

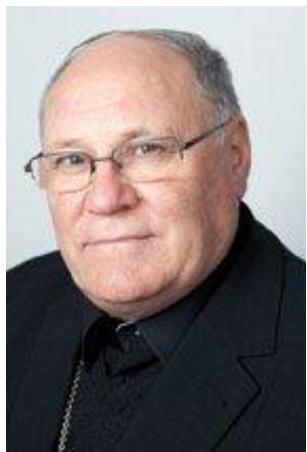
En 2019, il participe à une manifestation contre l'islamophobie mais ne manifeste pas contre la procréation médicalement assistée (PMA) par « crainte de récupération car le sujet est très sensible », selon lui.

Devise

« *Mets ta joie dans le Seigneur* » (Ps 37,4).

CLAUDE SCHOCKERT

Claude Schockert, né le 26 janvier 1940 à Foug, en Meurthe-et-Moselle, est un évêque catholique français, évêque émérite de Belfort-Montbéliard depuis 2015.



Claude Schockert a fait ses études en vue de la prêtrise au grand séminaire de Nancy.

Ordonné prêtre le 29 juin 1965 pour le diocèse de Nancy, il a le plus souvent lié des fonctions paroissiales avec des activités au service des étudiants et de la formation.

En paroisse, il a ainsi été vicaire à la cathédrale de Nancy et prêtre à Jarville. Il a été en parallèle animateur au petit séminaire de Renémont et au foyer-séminaire et responsable du foyer séminaire.

Au niveau du diocèse, il a été responsable du service diocésain des vocations de 1976 à 1984, aumônier diocésain des étudiants de 1984 à 1994, responsable des séminaristes de 1980 à 1987 et vicaire général de 1994 à 2000.

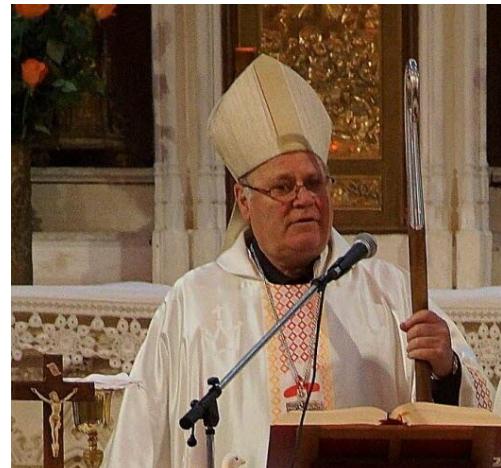
Au niveau de l'Église de France, il a été aumônier national de la Mission étudiante de 1990 à 1994.

Nommé évêque de Belfort-Montbéliard le 1^{er} mars 2000, il a été consacré le 14 mai 2000.

Au sein de la Conférence des évêques de France, il est membre de la commission pour la mission universelle de l'Église.

Le pape accepte sa démission le 21 mai 2015 pour raison d'âge. Il le nomme cependant administrateur apostolique pour gouverner le diocèse jusqu'à la prise de possession canonique de son successeur, Dominique Blanchet.

PRISES DE POSITION :



Sur les migrants

Dans un message pour la journée des migrants de 2008, Claude Schockert rappelle les drames liés aux migrations et met en lumière la sollicitude que doit plus particulièrement porter l'Église vis-à-vis des jeunes migrants. En étant présents à ceux qui frappent à leur porte, les chrétiens suivent l'exemple de Jésus.

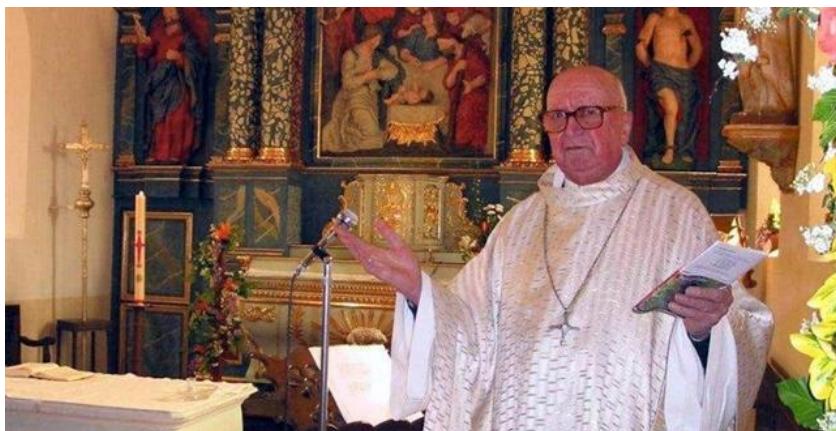
Sur les élections municipales de 2008

9 janvier 2008, il cosigne avec les deux autres évêques de Franche-Comté un communiqué :

- invitant les électeurs à voter lors de ce « moment important de la vie démocratique»;
- rappelant les enjeux de la vie politique qui « concernent en effet l'avenir, afin que personne ne soit laissé pour compte, que nous vivions dans des communautés où règnent la paix, la justice et la fraternité, que nous soyons engagés dans le développement durable, la sauvegarde de la Création, la solidarité»;
- encourageant ceux et celles qui « acceptent des charges municipales, souvent de plus en plus lourdes ».

EUGENE LECROSNIER

Eugène Lecrosnier, né le 20 avril 1923 à Maupertuis et mort le 15 octobre 2013 à Coutances, est évêque du diocèse de Belfort-Montbéliard de 1979 à 2000.



Eugène Lecrosnier a été ordonné prêtre le 20 décembre 1947.

Nommé évêque auxiliaire du diocèse de Chambéry avec le titre d'évêque *in partibus* de San Leone le 21 avril 1969, il a été consacré le 21 juin suivant par Mgr André Bontems assisté du cardinal Louis Guyot et de Mgr Joseph Wicquart.



MARC-ARMAND LALLIER



Marc-Armand Lallier, né le 3 décembre 1906 à Paris et mort le 11 janvier 1988 à Paris fut successivement évêque de Nancy (1949-1956), évêque de Marseille (1956-1966) et archevêque de Besançon (1966-1980).

ci-contre, Mgr Marc-Armand Lallier en 1956.

Il fait ses études secondaires au Lycée Condorcet et obtient son baccalauréat en. Il prépare ensuite sa licence en droit à la Faculté de Paris pendant trois ans.

Scoutisme

Entré à la fédération nationale des Scouts de France à la 1^{re} Paris dès 1920, scout à la 5^e Paris (Saint Louis) dans les années 1920, Marc-Armand Lallier fonde la meute, la troupe et le clan 22^e Paris en 1924

Après son service militaire (1926-1927), il entre au séminaire Saint-Sulpice à Paris. Il fait donc partie des vocations tardives pour l'époque.

Ordonné prêtre par le cardinal Verdier le 29 juin 1932, il est tout de suite nommé directeur au séminaire Saint-Sulpice. Quatre ans plus tard il devient aumônier des étudiants catholiques à la Cité Universitaire de Paris. À la suite de la déclaration de guerre de septembre 1939, le lieutenant Lallier est mobilisé. Fait prisonnier, il parvient à s'évader et rejoint Paris occupé en 1940 où il est nommé sous-directeur des Œuvres diocésaines par le cardinal Suhard. En 1941, âgé de moins de 35 ans, il devient supérieur du petit séminaire de Paris situé à Conflans. Il a pour un temps comme professeur de philosophie Pierre Veuillot, futur archevêque de Paris. C'est à Conflans qu'il accueille et cache le néophyte Jean-Marie Lustiger, futur archevêque et cardinal.



Évêque

Marc-Armand Lallier est nommé évêque de Nancy et Toul le 26 septembre 1949 à l'âge de 42 ans et consacré à Notre-Dame de Paris par le cardinal Feltin le 28 octobre suivant. Il reste sept ans dans le diocèse de Nancy.

Le 28 septembre 1956, le pape Pie XII appelle Marc Armand Lallier à l'évêché de Marseille pour succéder à Jean Delay, qui venait de démissionner pour raisons de santé. Il participe aux trois sessions du

Concile Vatican II et fait partie de la Commission de la discipline des sacrements en tant que membre élu par l'assemblée.



Archevêque

Le 26 août 1966 le pape Paul VI nomme Lallier à l'archevêché de Besançon. Ses auxiliaires sont Jean Albert Marie Auguste Bernard, de 1968 à 1972, Maurice Gaidon et Jean Cuminal à partir de 1975.

En octobre 1977, Mgr Lallier lance une consultation au sujet de la création d'un nouveau diocèse, pour alléger celui de Besançon, trop étendu, qui ne permet pas une présence de l'archevêque sur le terrain. Cela aboutira à la création du diocèse de Belfort-Montbéliard par le pape Jean-Paul II le 3 novembre 1979.

Mgr Lallier démissionne le 6 mars 1980 à l'âge de 73 ans, soit deux ans avant l'âge limite de 75 fixé par le droit canonique et se retire.

Mort

Mgr Marc-Armand Lallier meurt à Paris le 11 janvier 1988. Il est enterré aux côtés de ses prédécesseurs dans la crypte de la cathédrale Saint-Jean de Besançon.



PRISES DE POSITION

Concernant le sort des enfants juifs

En mai 1941, plus de trente textes officiels concernant les juifs ont été publiés ; une grande rafle vient d'avoir lieu à Paris, au cours de laquelle 3 700 personnes, dont des enfants, ont été arrêtés. Lors d'une réunion, Germaine Ribièvre, alors étudiante à Paris, évoque le sort de ces enfants. L'abbé Lallier lui répond :

« Mademoiselle, j'admire votre charité, elle est débordante. Évidemment, il y a le problème juif, il y a aussi le problème alsacien. Mais il faut que vous compreniez : nous avons aussi nos écoles ».

Concernant l'affaire Lip

Dans une lettre pastorale du 3 juin 1973, alors qu'il est archevêque de Besançon, Mgr Marc-Armand Lallier appuie les revendications des salariés de Lip : « Tout ce qui mutile l'homme n'est pas dans le plan de Dieu ». Le 15 juin, il prend la parole lors d'une opération « ville morte ».

Sa devise



MARCEL-MARIE JOSEPH HENRI PAUL DUBOIS



Marcel-Marie Joseph Henri Paul Dubois(1896-1967 fut évêque de Rodez de 1948 à 1954 puis archevêque de Besançon de 1954 à 1966.

Né le 16 mai 1896 il est l'enfant unique d'un foyer catholique fervent. Il accomplit brillamment ses études primaires et secondaires au Collège Saint-Louis et en 1913, sitôt son baccalauréat obtenu, il entre au grand séminaire du Mans. Il expliquera avoir discerné sa vocation à la prêtrise grâce au service de l'autel dans sa paroisse.

Le 8 avril 1915, la classe « 16 » est appelée avec plus d'un an d'anticipation à rejoindre le front; le jeune Marcel qui achève sa deuxième année de philosophie est ainsi incorporé au 113e régiment d'infanterie basé à Blois. Il participera ainsi à la bataille de Verdun, à la reprise du fort de Douaumont en octobre 1916. Engagé comme soldat, il progresse rapidement dans les grades de sous-officier jusqu'à être choisi pour suivre une formation accélérée d'officier. Il est alors aspirant. Le 22 février 1917, il est grièvement blessé par balle au cou à Sapigneul non loin de la cote 108. Son courage lui vaut trois citations à l'ordre du régiment qui entraînent la réception de la médaille militaire et de la croix de guerre.

Rétablissement, il retrouve le front dès juin 1918. L'armistice de 1918 ne met pas fin à son engagement puisqu'il choisit de prendre la place d'un père de famille au sein du 412e régiment d'infanterie qui prend part au début de la campagne de Cilicie. Le 19 juin 1919, le régiment embarque à Marseille pour gagner Mersin. L'aspirant Dubois y fera la découverte de l'Orient, en particulier de la ville de Tarse. Les souvenirs qu'il gardera de cette période marqueront son ministère de prêtre. Toutefois, il regagne le grand séminaire du Mans dès octobre 1919 où se retrouvent quatre-vingts séminaristes dispersés par la guerre. Comme nombre de séminaristes anciens combattants, il a gagné pendant ces années de guerre une belle maturité ainsi qu'une grande profondeur spirituelle. Il s'agit pour eux d'effectuer « le passage du feu des mitrailleuses à celui que le Christ est venu apporter sur la terre ! » Après trois ans de théologie sous le supérieurat du chanoine Paul Boudet, il est ordonné prêtre par Mgr Georges Greente le 18 mai 1921. Il célèbre sa première messe pour son anniversaire de baptême.

L'abbé Dubois reste attaché à l'armée en tant qu'officier de réserve; c'est ainsi à titre militaire qu'il sera fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1932 et qu'il retrouvera les combats à la suite de la mobilisation générale de septembre 1939 avec le grade de capitaine.

Dès septembre 1921, Mgr Georges Greente le nomme professeur au petit séminaire de La Flèche où il enseigne pendant deux ans avant d'être envoyé à Paris pour obtenir une licence d'enseignement ès lettres. Il suit des cours en Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris pendant deux ans. De retour dans le diocèse du Mans, il retourne au petit séminaire de La Flèche comme professeur et directeur des études. En 1933, il en devient le supérieur jusqu'en 1941 avec une année d'interruption pendant sa mobilisation qui prend fin à l'été 1940. Son ministère au service des vocations se poursuit cependant puisqu'il est nommé successivement directeur de l'enseignement secondaire diocésain en octobre 1941 et directeur de l'Œuvre des vocations en 1942. Il crée un bulletin diocésain consacré à cette œuvre qu'il anime avec beaucoup de conviction jusqu'en 1948. Il sillonne les paroisses du diocèse à la faveur de son initiative de « La route des vocations » et fait profiter de ses talents de prédicateur.

Chanoine capitulaire depuis 1940, il est associé de façon plus étroite au gouvernement du diocèse en devenant vicaire général de Mgr Georges Greente le 19 novembre 1943, tout en conservant ses charges de directeur de l'enseignement libre et de l'Œuvre des vocations. Pendant l'année 1945-1946, il remplace le supérieur du grand séminaire éloigné par la maladie. En ces temps difficiles qui suivent la victoire de 1945, il fait profiter les séminaristes de son expérience des deux conflits mondiaux.

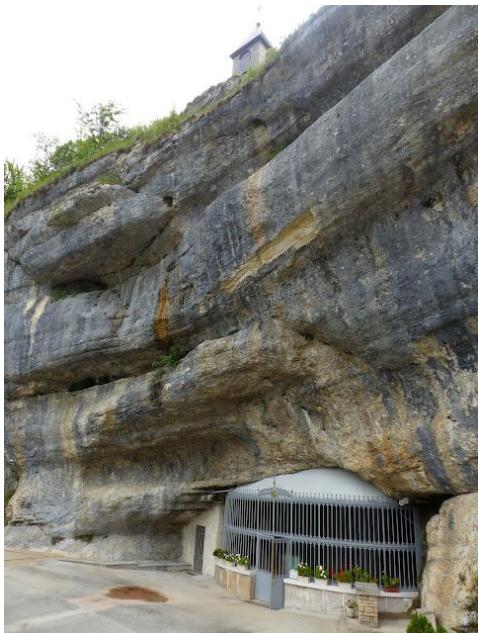
La confiance que Mgr Georges Greente accordait à son vicaire général n'est sans doute pas étrangère à sa nomination comme évêque de Rodez et Vabres le 8 juillet 1948. Il est ordonné évêque en la cathédrale Saint-Julien du Mans le 7 octobre de la même année par Mgr Greente lui-même en la fête de Notre Dame du Rosaire.

Dès le début de son épiscopat, Mgr Dubois apporte son soutien, au-delà des clivages confessionnels ou idéologiques, aux mineurs du département alors en grève en 1948, en justifiant leur action.

La grande dévotion eucharistique et la dévotion mariale de Mgr Dubois s'expriment alors dans l'organisation de congrès diocésains en 1951, à Millau en 1953 et à Saint-Affrique en 1954. Fort de son expérience passée, il intervient également dans l'organisation de l'enseignement libre et de la pastorale des vocations.

Puis en 1954, Mgr Dubois est nommé évêque de Besançon. Il a la tâche difficile de succéder à Mgr Maurice-Louis Dubourg, un prélat aimé de ses fidèles qui a passé dix-huit ans à la tête du diocèse:

« Homme au contact chaleureux, ayant le goût des grandes manifestations, Mgr Dubourg fait preuve tout au long de son épiscopat d'un profond sens pastoral et d'une réelle ouverture d'esprit, comme en témoignent les audaces de la commission d'art sacré. A sa mort en 1954, l'héritage est difficile à assumer, Mgr Dubois n'y parviendra que partiellement. Originaire du Mans, évêque de Rodez depuis six ans, il « accuse le contraste avec la période précédente; au pasteur vigoureux, cordial et ouvert, succède un homme de bibliothèque méfiant, fragile et lointain.» (J. Gavoille).



Peu enclin à l'innovation, il a par ailleurs du mal à se faire accepter par une partie de son clergé.»

Le premier souci du nouvel archevêque est donc de s'inscrire dans l'histoire et la culture de l'un des plus importants diocèses de France en termes de nombre de paroisses et de prêtres. Il célèbre ainsi les anniversaires des sanctuaires locaux comme la basilique Notre-Dame de Gray, la grotte-chapelle de Remonot, l'abbaye Notre-Dame de Faverney, l'église du Bélieu ou encore la basilique Sainte Jeanne-Antide Thouret de Sancey-le-Long. L'important mouvement d'urbanisation qui accompagne les Trente Glorieuses le conduit également à poursuivre le mouvement de construction de nouveaux lieux de culte et de rassemblement des paroisses et mouvements catholiques initié par son prédécesseur. Le 25 juin 1955, il bénit la chapelle Notre-Dame-du-Haut érigée en 1955 par Le Corbusier au sommet de la colline de Bourlémont à Ronchamp.

Malgré l'attention marquée qu'il porte à la pastorale des vocations religieuses, c'est sous son épiscopat que les effets de crise des vocations commencent à se faire nettement sentir après la période de relative prospérité des années d'après-guerre. Mgr Dubois reste cependant très généreux quand il s'agit de garantir la formation des professeurs de séminaire ou d'autoriser un prêtre à quitter le diocèse pour servir dans un diocèse plus pauvre ou de partir comme missionnaire. Il se penche également sur la question des périodiques catholiques édités dans le diocèse avec un souci de pluralité et d'efficacité. Les études sociologiques, en plein essor dans le catholicisme grâce aux travaux de Gabriel Le Bras et du chanoine Fernand Boulard, retiennent l'attention de l'archevêque pour guider la réorganisation territoriale du diocèse. Il ordonne ainsi par une lettre pastorale du 21 septembre 1961 l'organisation d'une enquête générale sur la pratique religieuse qui est réalisée l'année suivante et dont le dépouillement est achevé en août 1963. Il s'ensuit la création de douze zones pastorales et le redécoupage des doyennés. Il crée également le conseil diocésain de pastorale qui remplace le conseil des œuvres.

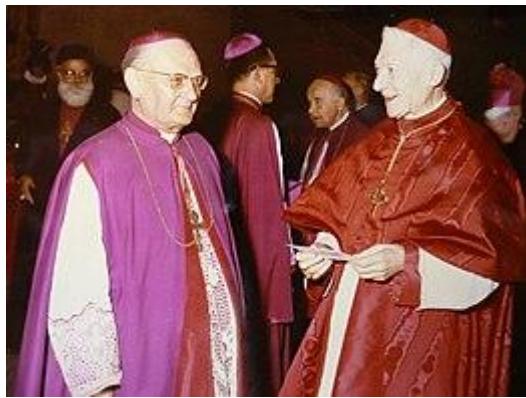
L'ancien directeur de l'enseignement secondaire du diocèse du Mans déploie une grande énergie dans l'éducation religieuse des jeunes générations à la fois dans l'enseignement libre et dans les établissements publics. Il nomme un grand nombre de prêtres au poste d'aumônier des collèges et lycées.

Ses absences fréquentes de Besançon liées à sa participation au concile Vatican II ne lui permettent pas de suivre aussi bien qu'il le voudrait les affaires du diocèse et il se fatigue à mener ces différents sujets de front. Le 2 juillet 1966, à la surprise de son presbytère et de

tous les fidèles, il annonce, à l'âge de soixante-dix ans, que le pape Paul VI a accepté sa renonciation au siège de Besançon : « Le 2 juillet, Mgr, le doyen du chapitre, les membres de votre conseil, vaguement inquiets d'une insolite convocation, entendaient tomber de vos lèvres la désarmante nouvelle : « à midi aujourd'hui même, j'aurai cessé d'être votre archevêque ». C'est la première fois qu'un archevêque chez nous donne sa démission. » Il regagne ensuite le diocèse du Mans où il s'installe dans la maison familiale. Il décède un an plus tard le 12 juillet 1967.

Père conciliaire du concile Vatican II

Ci-dessous, Mgr Marcel-Marie Dubois et le cardinal Liénart pendant le concile Vatican II



Lorsque le 25 janvier 1959 le pape Jean XXIII annonce l'ouverture d'un concile œcuménique, Mgr Dubois s'en réjouit ainsi que le clergé bisontin. De façon surprenante aux yeux de la communauté des théologiens francophones, il est le seul évêque français nommé pour siéger à la commission théologique préparatoire. Il doit probablement sa place à l'influence du capucin croate Karlo Balić mariologue de renom et membre de la commission anté-préparatoire du concile. Cette décision romaine de nommer un évêque réputé « traditionnel » et peu connu dans les milieux théologiques, renforce le

sentiment chez Yves Congar et Henri de Lubac que Rome ne souhaite pas faire de cette commission un lieu d'innovation théologique. Le premier rapportera ainsi ses impressions sur l'archevêque de Besançon : « absolument inconnu au plan théologique [...], mais qui était mariologue jusqu'au bout des doigts et d'une façon excessive. »

Toutefois ce « verrouillage » qui arrange la ligne du secrétaire de la congrégation du Saint-Office, le cardinal Ottaviani, n'est que de courte durée. Le 13 octobre 1962, seulement six jours après l'ouverture du concile, les évêques refusent de débattre à partir des schémas proposés par les commissions préparatoires. C'est une surprise pour beaucoup d'observateurs ainsi que pour Mgr Dubois qui était très satisfait du travail accompli. Au cours de la formation des nouvelles commissions, il ne recueille pas le suffrage de ses pairs et c'est Mgr Gabriel-Marie Garrone qui est élu membre de la nouvelle commission doctrinale.

Malgré ce revers et l'échec du mouvement marial à imposer un texte propre consacré à la Vierge Marie, il s'engage avec passion dans les débats et les discussions au sein de l'aula conciliaire et en dehors. Il prend publiquement la parole à deux reprises. Sa première intervention est consacrée aux « dimensions du Peuple de Dieu » dans la discussion sur le schéma qui donnera naissance à la constitution dogmatique *Lumen Gentium*, la seconde traite des fondements naturel et révélé de la liberté religieuse. Cette dernière prise de parole sera remarquée par les observateurs protestants présents au concile. Il laisse également un grand nombre de contributions écrites dont un document rédigé à l'occasion des discussions sur le futur décret *Presbyterorum Ordinis* sur le ministère et la vie des prêtres. Il demande qu'on puisse définir le sacerdoce à partir du concept de Christ comme « pontife » faisant le pont entre Dieu et les hommes.

Profondément marqué par l'expérience de l'Église qu'il a vécue, Mgr Dubois rentre dans son diocèse fatigué et déjà touché par la maladie.

Sa devise

« *Et nos credidimus caritati* »

« *Et nous, nous avons cru à l'amour* » (1Jn-4,16)

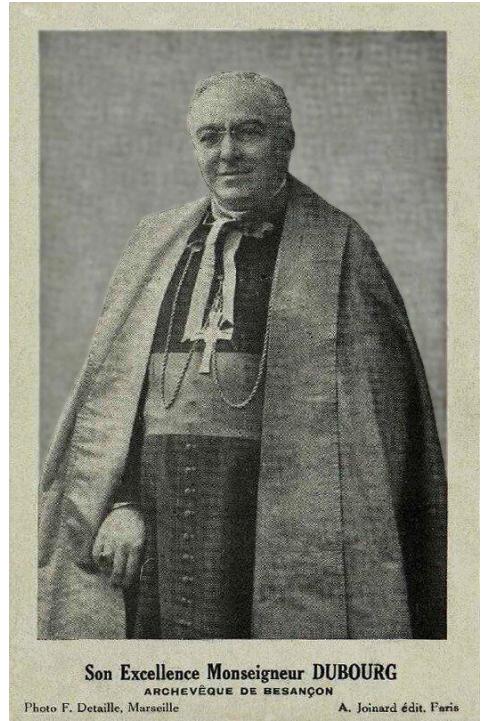
MAURICE DUBOURG

Louis Maurice Dubourg est né le 8 août 1878 à Besançon. En 1882, le petit Dubourg entre à l'Institution Sainte-Marie située dans le quartier Saint-Jean de la capitale comtoise, encore vêtu de la robe enfantine : il est alors âgé de quatre ans. En ce lieu devenu le Collège Saint-Jean, le futur archevêque fait ses études jusqu'au baccalauréat de Philosophie. Il fréquente ensuite la faculté de droit de Besançon. C'est à Paris qu'il poursuit son cursus d'étudiant et de jeune stagiaire de la Conférence des avocats. Commençant une carrière de jeune avocat parisien, il milite, parallèlement, au Sillon, le mouvement politique et idéologique du journaliste et homme politique Marc Sangnier qui souhaite rapprocher les catholiques de la République et arracher les ouvriers à l'influence de la gauche anticléricale. D'autre part, Dubourg est membre d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul où il secourt les familles pauvres de comtois exilés à Paris. En 1903, il fonde le célèbre club omnisports à Vesoul, l'Avant-garde de la Motte. En 1906, Maître Dubourg entre au Séminaire parisien de Saint-Sulpice, établissement d'enseignement supérieur destiné à former des prêtres catholiques. Au bout de trois ans, il est ordonné prêtre le 3 juillet 1909 à moins de 31 ans et commence sa carrière à Vesoul comme vicaire.

Pendant la Première Guerre mondiale, l'abbé Dubourg est officier, aumônier militaire et brancardier. Parti à la mobilisation au sein du 7^e Corps d'armée il réussit à se faire affecter, par son obstination et au mépris de tous les règlements, au 170^e régiment d'Infanterie, qui appartenait à une division d'attaque spécialisée dans les « coups durs ». Selon le médecin général Fourgereau, « courageux, certes, il l'était; parfois même, il paraissait imprudent... Mais non, M. l'Aumônier n'était pas téméraire ; il assurait un service dont l'importance et la complexité m'effarait... Mais si l'abbé Dubourg était courageux, avec une calme simplicité, il l'était avec un chic qui faisait l'admiration générale, et ce chic, il le devait surtout à ce légendaire sourire qu'il ne perdait en aucune circonstance, si tragique soit-elle ». Il est décoré de la Croix de guerre 1914-1918, bénéficie de cinq citations élogieuses évoquant une « bravoure légendaire ». Bien plus tard, quelques jours seulement avant sa mort, il sera nommé commandeur de la Légion d'honneur.

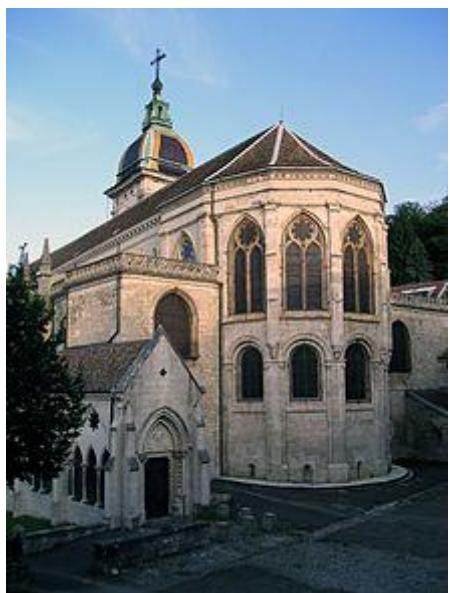
La paix retrouvée, l'abbé Dubourg retrouve Vesoul. En 1919, il est nommé à la direction des Œuvres de l'archidiocèse de Besançon, dans la très bisontine rue de la Vieille-Monnaie où il travaille alors seul avec l'abbé Gaillard. Il est alors, de 1919 à 1928, le réorganisateur de la Ligue Féminine et le directeur et agent actif de regroupement de l'« Union des Catholiques du Diocèse », union issue de « L'Association des chefs de famille » du diocèse de Besançon, lancée avant-guerre pour défendre la neutralité scolaire.

Durant la même période, avec le chanoine Dubourg, qui multiplie les groupes, forme les aumôniers et suscite des personnalités de jeunes, les mouvements de jeunesse reprennent (dès 1919) leurs activités : la « Thom », la brillante Union Comtoise et surtout l'Association catholique de la jeunesse française (A.C.J.F.) D'ailleurs, au sein des Œuvres diocésaines, fonctionne le « Comité régional » dont la moyenne d'âge est de vingt ans. 1922 est l'année d'un nouveau départ pour l'A.C.J.F. qui connut de grandes heures avant 1914. La devise est « Piété,



Son Excellence Monseigneur DUBOURG
ARCHEVÈQUE DE BESANÇON
Photo F. Detaille, Marseille
A. Joinard édit, Paris

Étude, Action », ceci dans le cadre progressif suivant : Famille, Profession, Cité. « Vous ne prierez jamais assez », « Ne restez jamais un jour, jamais une nuit, avec un péché mortel, s'il le faut, aller réveiller un prêtre » répète alors le chanoine Dubourg, « si tendrement bon », mais « sans faiblesse sur les principes ». Sous son égide, ont lieu les Congrès eucharistiques de Gray, dans la Haute-Saône, en 1924, de Montbéliard, dans le Doubs, en 1925 et de Morteau, dans le Haut-Doubs en 1926. En parallèle avec les cercles d'études qui ont plus de peine à démarrer, le Chanoine Dubourg fonde une petite feuille catholique, *Vers l'Avenir*, journal de jeunes. Ce journal compte 3 500 abonnés. Le Comité régional visite les paroisses, crée et anime des groupes, et tente de faire face à l'anticléricalisme remis à l'ordre du jour. Les réunions des comités et les réunions dites « de masse », marquent au moins un point. Le chanoine Dubourg aime à rappeler : « l'action n'est qu'un moyen, n'en faites pas un but ; sachez convaincre sans offenser; servir sans penser à recevoir ». Un soir d'automne, sortant du Kursaal de Besançon, un « immense monôme de trois cents jeunes » parcourt la Grande Rue et face à l'église Saint-Pierre, en plein centre-ville, adjure la Vierge Marie de « pardonner et d'éclairer ». En 1923 (le premier numéro date du mois de janvier), le chanoine Dubourg fonde, d'autre part, un nouveau journal, *Dieu et Famille*, « le journal de l'Union des Catholiques » afin, selon J. Panier, de « donner des consignes, créer, en dehors des partis, une action spécifiquement catholique ». Le journal est mensuel, traite de questions familiales, scolaires, agricoles et sociales, et l'abonnement ne dépasse pas deux francs ce qui le met à la portée de tous. Le 28 février 1928, l'Institution Sainte-Marie reçoit son ancien élève Dubourg.



Le 17 décembre 1928, le chanoine Dubourg est nommé évêque de Marseille. Il est consacré évêque le 25 février 1929 par le cardinal Charles-Henri-Joseph Binet, archevêque de Besançon et Paul Rémond alors aumônier général de l'armée du Rhin, évêque titulaire de Clyisma. Il s'installe officiellement le 9 mars 1929. En partance pour Marseille, Mgr Dubourg

donne à l'archidiocèse de Besançon sa maison familiale sise à Gouille, en banlieue de Besançon, la villa Saint-Charles dite plus tard « la villa épiscopale » pour en faire un centre de retraites. La villa accueillera des groupes de Jeunesse étudiante chrétienne, d'action catholique, des retraites sacerdotales, scolaires. Mgr Dubourg nommé à Marseille, son successeur à la Direction des Œuvres de l'archidiocèse de Besançon est l'abbé Gaillard. Le premier ministère du nouvel évêque, d'une durée de huit ans, est marqué par le couronnement de la statue de Notre-Dame-de-la-Garde, en 1931 et par la grande Exposition catholique de 1935. Le jour de son intronisation comme archevêque de Besançon, le Président de la Chambre de Commerce de Marseille, exprimera regret de tous les Marseillais, protestant, pour beaucoup d'entre eux, contre l'étrange organisation ecclésiastique qui, d'un évêque de Marseille fait un archevêque de Besançon !



Mgr Dubourg est nommé à cette dernière fonction le 9 décembre 1936 et est intronisé dans la capitale comtoise le 18 février 1937. Sous son pontificat, la Maîtrise de la cathédrale Saint-Jean de Besançon est reconstruite, le futur Collège technique Saint-Joseph est mis en chantier à Besançon, une chapelle est fondée pour le camp du Valdahon, un centre catéchistique est ouvert, le journal *L'Eclair Comtois* est réorganisé, une enquête est réalisée sur le chant d'Église et la piété mariale, les « Journées liturgiques de malades » sont créées à Belfort. En 1937, Mgr Dubourg accueille, à la cathédrale, les anciens combattants allemands de Fribourg-en-Brisgau, invités à Besançon. Des centaines de jeunes participent au congrès du dixième anniversaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne et de la Jeunesse agricole catholique à Paris (1937 et 1938). Un pèlerinage d'un millier d'hommes est conduit à Lourdes en 1938. 1938, par ailleurs, année mariale pour le troisième centenaire du vœu de Louis XIII, trouve son point culminant au Congrès de Belfort. À Meaux, Mgr Dubourg est l'orateur de l'anniversaire de la victoire de la Marne. En juillet 1939, on note le huitième centenaire de l'abbaye de la Grâce-Dieu, le centenaire du Refuge, une route Gray-Mattincourt inaugurée en l'honneur de saint Pierre Fourier, et l'inauguration d'une statue de saint Colomban dans la cour d'honneur du séminaire de Luxeuil-les-Bains. Le 19 mars 1938, Mgr Dubourg bénit le Collège Saint-Joseph, créé par l'abbé Gaillard.

Dès janvier 1939, arrivent à Besançon 1 350 réfugiés espagnols qui fuient le régime autoritaire national-catholique du général Francisco Franco. Pour contrer les réactions xénophobes voire racistes, Mgr Dubourg s'adresse à ses fidèles : « Pourquoi faut-il que certaines personnes semblent ne pas comprendre ces gestes de bonté qui unissent sur le terrain de la charité des personnes d'opinion et de milieux divers. On dit que ces réfugiés ne sont pas intéressants, qu'ils ne méritent pas notre pitié et que c'est faire une mauvaise action que de secourir les ennemis de l'ordre social. Est-il possible que des considérations aussi païennes trouvent crédit chez des catholiques. (...) En tant que représentant de notre divin Sauveur qui est venu sur terre nous prêcher la bonté, le pardon des offenses, Nous devons éléver contre de tels propos la plus indignée des protestations et porter une sévère condamnation. (...) Ah, chers fidèles de Besançon, Nous vous en supplions, n'endurcissez pas vos cœurs, ne vous laissez pas gagner par cet esprit païen qui tend à pénétrer partout et dont vous pourriez être un jour à votre tour les victimes douloureuses.»



Mgr Maurice Dubourg en 1939.

La ville de Besançon est occupée par l'armée allemande national-socialiste le 16 juin 1940; Mgr Dubourg s'exprime dans deux notes : la première qu'il lit en l'église Saint-Pierre le dimanche 23 juin 1940, la seconde le 27 juin 1940.: « Disons-le bien haut, c'est trahir la patrie et l'honneur que d'accueillir comme des amis ceux qui viennent chez nous, si corrects soient-ils, avec le seul droit de la force. Donnons-leur ce que nous ne pouvons pas leur refuser : c'est la loi de la guerre. Soyons corrects, mais ne soyons pas serviles. À plus forte raison, ni sourires de complaisance, ni familiarité. Restons dignes... La guerre n'est pas finie. Et nul ne sait ce que nous réserve l'avenir». Ces déclarations entraînent la saisie par les occupants allemands de la *Semaine Religieuse* qui publiait ces textes et une mise en garde à vue de dix jours, au siège de la Kommandantur, du vicaire général Galland, tenu pour responsable.

Quelques semaines plus tard, Mgr Dubourg expose à son clergé, lors des « Journées Sacerdotales » de septembre-octobre 1940, les difficultés de la pratique pastorale, au sein du nouveau régime : « Est-ce à dire que notre ministère ne se heurtera pas à d'énormes difficultés ? À supposer que les institutions soient notamment améliorées, les esprits ne seront pas changés de sitôt. Et certaines mesures de stricte justice, comme l'abrogation de la loi de 1904, loin d'apaiser les esprits, serviront de prétexte à de nouvelles campagnes anticléricales. Nous serons surveillés, épiés, combattus ! Que faire ? (...) Nous ne devons pas triompher comme si nous avions gagné une bataille ». Il juge que le gouvernement du maréchal Philippe Pétain est légitime, même après le débarquement de 1942. Devant son chapitre, il déclare en janvier 1941 « Soumis à l'autorité religieuse comme notre foi nous en fait un devoir, nous respectons, nous vénérons et nous aimons le chef de l'État. Nous ne sommes pas et nous ne serons jamais de ceux qui se permettent de juger ses décisions et de les condamner, alors qu'ils ne connaissent rien des raisons qui les motivent ». Pendant des mois, chaque premier vendredi, à 7 h du matin, il reçoit chez lui un groupe d'hommes, afin d'étudier la situation et le comportement qui doit être celui des Français.

Le 19 juin 1941, il demande à ses curés de lire une lettre pastorale sur « Notre devoir présent » dans laquelle il rappelle à ses clercs et fidèles la doctrine de Léon XIII sur la soumission à l'autorité légitime. Il souhaite « lever le trouble où se trouvent actuellement certains esprits, inquiets de la marche des événements et peu disposés à suivre le chef de l'État dans la voie où il s'est engagé... ». Certains curés occultent la lettre, d'autres la marmonnent à leurs fidèles de manière inintelligible, d'autres encore pensent que le texte a été imposé à l'archevêque et, donc, qu'il n'oblige pas leur conscience. Ces initiatives sont déplorées par Mgr Dubourg qui demande, d'ailleurs, que « l'effigie du glorieux soldat qui préside aux destinées de la France (...) symbole de vaillance, d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation » soit affichée dans les locaux paroissiaux. En effet, soucieux de rechristianiser le pays, le prélat comtois adhère aux valeurs du nouveau régime : travail, famille, patrie. De formation juridique, il est sévère pour les pillages et les exécutions sommaires de quelques groupes de Résistance. Il souhaite que le prêtre reste en dehors des questions politiques et maintient, pour les laïcs, l'incompatibilité entre direction de mouvements catholiques et militantisme politique. Comme ses confrères évêques français, Mgr Dubourg s'oppose à la réalisation d'une jeunesse unique et insiste sur l'entrée résolue des prêtres dans l'Action catholique. Concernant les crucifix qui avaient été replacés dans les écoles dans plus de deux cents communes du Doubs, il affirmera ultérieurement, dans une lettre écrite en 1950 non rendue publique mais qui circule : « L'archevêché n'a jamais ordonné ni conseillé la pose du crucifix dans aucune école publique ». Les mesures antisémites, ne sont pas publiquement condamnées par l'archevêque comtois. Mais il fait rédiger une note par le Supérieur du Grand Séminaire, en vue d'une instruction orale au clergé : « Tous les droits naturels de l'homme sont lésés par les mesures de proscription contre les juifs (...). Saisir des malades, séparer des familles, les parquer dans des locaux insuffisants, on ne ferait pas ça pour du bétail. Arracher les enfants aux familles, un tel déchaînement de violence est une humiliation pour l'humanité ». Malheureusement, ces paroles restent confidentielles. Il sauve de la destruction les rouleaux de la Loi de la synagogue avec son ami d'enfance le Dr Maxime Druhen et le Chanoine Rémy, curé de l'église Sainte-Madeleine. Ils cachèrent les précieux documents dans l'ouvrage de cette dernière jusqu'à la Libération ou ailleurs selon les sources. Des meubles ont été également sauvés de la même manière. Leur action courageuse fut un geste de fraternité salué lors du 125^e anniversaire de la synagogue.

En ce qui concerne le Service du travail obligatoire, Mgr Dubourg s'exprime ainsi dans une de ses *Lettres au clergé* : « Que faire qui soit efficace ? Nous ne saurions envisager des protestations verbales isolées qui risqueraient fort — si elles retenaient l'attention de ceux qu'elles voudraient atteindre — d'avoir pour effet sinon une augmentation du nombre des réquisitionnés — du moins une aggravation du sort qui leur est réservé ! » . Avec trois autres évêques et lui-même rappellent à leurs diocésains « que la guerre a des lois sévères et que le vaincu est dans la nécessité de subir le malheur qu'il n'a su éviter ». Ils déplorent également « la dureté qui préside aux réquisitions mais ne doutent pas que des mesures sévères soient prises pour éviter semblables tristesses ». Selon eux, « il ne serait pas concevable que ces départs massifs prennent le caractère d'une véritable déportation ». À la mi-décembre 1942, Dubourg écrit au Cardinal Emmanuel Suhard : « Je sais que des réquisitions du même genre se font ailleurs : dans le Nord, dans le Cher, en Saône-et-Loire... » Il propose donc que l'Assemblée des Cardinaux et archevêques écrive aux fidèles, au début de 1943, une « lettre d'encouragement, cette lettre serait particulièrement bien accueillie. Il serait facile d'y glisser un mot qui serait comme une protestation, ou tout du moins comme l'expression de notre douleur et de notre étonnement au sujet de ces départs. »



La colline des Buis et sa Chapelle dédiée à Notre-Dame des Buis, hauts lieux spirituels de la ville, attiraient un pèlerinage remontant au moins au XVIIe siècle. Durant toute la Seconde Guerre mondiale, Mgr Dubourg multiplie les appels à la prière.

Il entraîne lui-même à la chapelle Notre-Dame des Buis les pèlerins gravissant pieds nus la colline bisontine . En 1942, les missions reprennent. Les pèlerinages locaux sont aussi nombreux et fervents. Les mouvements continuent malgré la suppression de leur organe de liaison. Le 16 juin 1944, il fait cette prière « Notre-Dame de tous les sanctuaires de Franche-Comté, je vous supplie de sauver notre cité; je fais le vœu de vous éléver une statue monumentale sur la colline de Notre-Dame des Buis, si nous sommes protégés, si notre ville échappe à la destruction ». Et le 17 juin 1944 : « Je crois avec l'Église et avec tous ses fils, si nombreux en cette assemblée, qu'une nation ne peut vivre, prospérer et durer que si elle respecte Dieu et observe ses commandements. Dieu doit avoir sa place chez nous, la première place dans nos âmes, dans nos foyers, dans nos institutions. Il est le fondement irremplaçable de la morale. Je crois avec l'Église, que toute autorité vient de Dieu, l'autorité temporelle, comme l'autorité spirituelle. Nous devons aux chefs qui ont l'honneur et la charge de gouverner le pays, respect et soumission, et c'est un devoir de prier pour eux. Il plaît sans doute à beaucoup d'entendre rappeler ces vérités aujourd'hui. Je les ai affirmées en un temps où cela pouvait déplaire à certains. Ah ! c'est que, voyez-vous, les principes restent les principes. Et l'Église doit les enseigner à temps et à contre-temps, sans aucune recherche de popularité avec le seul souci de la vérité. (...) Bientôt, nous l'espérons, nous allons en finir avec la guerre, cette infernale broyeuse des corps. N'allons pas asservir les âmes, les étouffer dans la matière. (...) ». À la Libération, Dubourg donnera la consigne de réciter la prière suivante à Notre-Dame : « Reine de France, rends-nous la paix, et, dans la concorde, réunis les Français. »

Après-guerre

Pendant le conflit mondial, et bien après, Dubourg encourage les activités de la Croix-Rouge, les œuvres d'assistance aux vieillards, le centre d'accueil aux Nord-Africains. Chaque année, il fait une longue visite à la prison de la Butte et réconforte personnellement chacun des prisonniers. Dès 1943, l'archevêque de Besançon avait renouvelé la Commission diocésaine d'art sacré, en collaboration avec François Mathey, qui sera conservateur en chef au musée des

Arts décoratifs à Paris dans les années 1955 à 1986, et Mme Cornillor. Il décide de poursuivre les processions publiques de la Fête-Dieu qui ont repris pendant la guerre. Cette initiative est sanctionnée d'un procès qui sera annulé par le Conseil d'État. À l'automne 1945, les ressentiments engendrés par les luttes électorales conduisent Mgr Dubourg à supprimer le rassemblement prévu pour la fête du Christ Roi. Après l'ordination du Père Florin Callerand le 21 juin 1946, il le choisit comme secrétaire, puis comme confesseur. En octobre 1946, a lieu la rentrée du Collège Saint-Joseph, remis en état après l'occupation de l'armée allemande et inauguré par Mgr Dubourg. À cette occasion, il est entouré d'un très grand nombre de notables du monde intellectuel et commerçant, du clergé de la ville de Besançon et des amis de l'enseignement libre, dont beaucoup viennent de loin.

Il aime voir les paroisses rassemblées en grandes manifestations. C'est le cas lors de la bénédiction de la première pierre en 1945 et de l'inauguration du monument votif à Notre-Dame de la Libération le 8 septembre 1949 qui rassemble 50 000 personnes, pour le Grand Retour de Notre-Dame de Boulogne en 1946, pour le Congrès de la Jeunesse qui regroupe 15 000 jeunes à Chamars (Besançon) le lundi de Pâques, 7 avril 1947, pour la venue des reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, le 3 mai 1947 ou lors de la prédication des trois Carèmes de 1938, 1945 et 1953. La grande mission de Besançon est prêchée en 1948 dans chaque paroisse de la ville. Lorsque des quartiers neufs se créent, on y fonde une paroisse et on y construit une église : Colombier-Fontaine, Sainte-Thérèse de Belfort, Saint-Louis de Besançon, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de Béthoncourt, Sainte-Croix de Sochaux (en 1942), le Sacré-Cœur d'Audincourt, Sainte-Jeanne-d'Arc de Belfort, Montreux-Château, Sainte-Suzanne, Tavey, etc. La Direction des Œuvres est répartie sur trois maisons : Besançon, Belfort, et Vesoul et une vingtaine d'aumôniers y sont détachés. Les doyennés du diocèse passent de 26 à 33 pour le Doubs, de 28 à 29 pour la Haute-Saône et de quatre à six pour le Territoire de Belfort. Certains projets tournent court : le Manuel diocésain, mis en œuvre avant-guerre ne connaît qu'une édition restreinte en 1948. Le scolasticat franciscain prévu auprès de Notre-Dame des Buis en 1945 ne peut se réaliser. La construction du monument de la Libération est jugée par certains trop coûteuse ou inutile. Les grandes réunions qui lui sont chères sont jugées trop extérieures et triomphales.

En mars 1950, il prend auprès de lui, comme nouveau secrétaire particulier, l'abbé Jean Nappez, qui le restera jusqu'en 1952. Il nomme alors son ancien secrétaire, le Père Florin Callerand, directeur de la villa Saint-Charles de Gouille et l'envoie à Châteauneuf-de-Galaure y rencontrer Marthe Robin. De ses rencontres avec elle et à la suite de la grâce fondatrice reçue le 1er novembre 1950, reconnue par Mgr Dubourg, le jour de la proclamation par le pape Pie XII du

dogme de l'Assomption, le Père Florin Callerand commence à prêcher des retraites à la villa Saint-Charles de Gouille, accompagné d'un premier noyau communautaire, inspiré du charisme des Foyers de Charité. Sous son pontificat, les organismes diocésains se montrent très actifs. Un centre de musique religieuse a pour mission de promouvoir le chant collectif. Le Secours catholique s'implante avec force dans les trois départements comtois. La direction de l'Enseignement libre se développe. Les Fédérations sportives



et l'Union française des colonies de vacances exigent des permanents rendus nécessaires par leurs nombreuses filiales. La Paroisse universitaire perce, particulièrement dans l'enseignement primaire. Ainsi sa Lettre aux instituteurs catholiques du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, née clandestinement, présente un tirage de 1 200 exemplaires en 1952. Elle perce aussi dans le domaine œcuménique en prenant des initiatives dans le cadre de la Semaine de l'unité.

Eglise d'Audincourt

Le chanoine Lucien Ledeur (1911-1975) est alors secrétaire de la Commission Diocésaine d'Art Sacré. La politique de restauration des églises anciennes et de construction d'églises nouvelles est remarquable au point que la revue L'Art Sacré leur consacre un numéro spécial en juillet-août 1952 suite à l'appel en 1947 du peintre non-figuratif Alfred Manessier pour les vitraux des Bréseux, en 1950, du peintre cubiste Fernand Léger, pour les vitraux, et du peintre avant-gardiste Jean Bazaine pour la mosaïque de l'église du Sacré-Cœur d'Audincourt, la même année, du peintre non-figuratif Jean Le Moal pour la mise en couleur de l'église de Maîche, et toujours en 1950, l'appel fait à l'architecte Le Corbusier, pour la reconstruction de la Chapelle Notre-Dame-du-Haut au sommet la colline de Bourlémont situé à Ronchamp.



Mgr Dubourg se montre prises et les assume, pas toujours lui-même Non pas que je fasse conclusions de notre

est autoriser l'exécution d'un travail, autre chose l'approuver comme œuvre parfaite, échappant à toute critique ». Non seulement, il doit souvent faire écran entre la Commission et les vicaires généraux, tous hostiles à ces innovations artistiques, mais il doit également faire bouclier et paravent entre le Saint-Siège et la Commission, ce qui permet à cette dernière de poursuivre son œuvre. En 1955, le Saint Office exige le retrait du chemin de croix réalisé par le sculpteur Gabriel Saury à l'église d'Orchamps-Vennes. L'archevêque Dubourg avoue, dans une boutade, qu'il peut dire adieu à son chapeau de cardinal... Mais l'importance son l'action de Dubourg se fera sentir après sa disparition car la Commission n'aura plus la possibilité de réaliser d'œuvres majeures. Dans une lettre qu'il adresse à Alfred Manessier, François Mathey, en présente, selon lui, les raisons : « Tout ce qui avait été plus ou moins possible au temps de Mgr Dubourg devint très difficile avec son successeur, Mgr Dubois, dont on sut qu'il avait été précisément nommé par Pie XII pour faire pièce au déviationnisme moderniste dont faisait preuve le Diocèse de Besançon, en proie aux fantaisies iconoclastes ».

solidaire des décisions même s'il ne comprend les œuvres novatrices : « miennes toutes les commission. Autre chose

Concernant l'œcuménisme, il n'y a pas encore de secrétariat particulier. Une première manifestation œcuménique a lieu, à la Libération, le 25 février, lorsqu'un office commun rassemble Dubourg et le pasteur Marchand, à la mémoire des victimes du nazisme. C'est à Belfort et Montbéliard, que l'on peut parler d'œcuménisme populaire, né à la fois des personnalités de l'abbé Jean Flory et du même pasteur Marchand, et des actions communes

catholico-protestantes au temps de la Résistance. Au niveau de la presse, l'Éclair Comtois n'est pas repris mais un hebdomadaire vraiment diocésain apparaît, Cité Fraternelle, qui atteint le tirage de 23 000 exemplaires. Entre 1956 et 1960, l'archidiocèse de Besançon ne comptera que 112 ordinations sacerdotales, ce qui conduira Dubourg à alerter les fidèles sur les risques que cette tendance pourrait engendrer si elle se confirmait. Certes, les congrégations religieuses inaugurent les congrès diocésains annuels en 1952 qui comptent de trois cents à cinq cents participantes. Mais leurs noviciats ne comptent que 163 entrées de 1952 à 1956. Cela représente la moitié moins que pour la période 1927-1935. Cependant l'aide en prêtres donnée par le diocèse bisontin à l'Église catholique de France et aux Missions catholiques s'accroît considérablement : l'Ordo donne 150 en 1938, 340 en 1953. L'abbé Roussel-Gall fonde les Travailleuses missionnaires de l'Immaculée Conception ; le frère Léon Taverdet devient prieur général des Frères missionnaires des campagnes ; l'abbé Morel est l'ami des plus grands artistes de l'époque et contribue à faire connaître Georges Rouault, artiste peintre.

Fin de vie



Mgr Dubourg vit ses derniers jours assisté de l'abbé Florin Callerand et lui conseille, afin de poursuivre l'œuvre commencée à la villa Saint-Charles de Gouille : « Va voir du côté de la Roche d'Or : là, il y a du soleil », faisant allusion à l'ensoleillement dont bénéficie la colline bisontine du même nom. L'abbé suit son conseil et rachète une maison de dix pièces sur cette colline en 1954.

Notre-Dame-des-Buis

Mgr Maurice Dubourg rend son dernier souffle le dimanche -31 janvier 1954, au petit matin, quelques jours avant les fêtes prévues pour son jubilé épiscopal. Même si le grand cortège prévu à travers les rues de Besançon ne peut avoir lieu à cause du froid exceptionnellement mordant, son décès est salué par des « obsèques triomphales » : sont présents deux cardinaux, NNSS Feltin et Gerlier, respectivement archevêques de Paris et de Lyon, une vingtaine d'évêques, le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre, André Mutter, venu par avion, qui avait déposé sur le cercueil la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur, une dizaine de parlementaires, un général, deux préfets, d'innombrables maires, et plus d'un millier de prêtres et religieux. Le cardinal Feltin, ancien curé de l'Église Sainte-Madeleine de Besançon, son compatriote comtois, prononce son oraison funèbre en la Cathédrale Saint-Jean de Besançon. Le deuil est conduit par Georges Béjot, les cordons tenus par deux clercs et quatre laïcs, MM. Georges Pernot, Saglio, Regani et Faivre,

Cette disparition marque la fin d'une période pour le catholicisme en Franche-Comté, comme pour l'Église catholique de France. Le corps de Mgr Dubourg repose au sein du monument votif de Notre-Dame de la Libération. Au pied de sa statue funéraire, est lisible l'inscription : « 1878 - 1954. Ici repose s. Exc. Mgr Maurice Dubourg, Archevêque de Besançon ».

Notre-Dame de la Libération.



L'Église de Notre-Dame de la Libération est un lieu de culte catholique édifié sur le sommet de la colline des Buis surplombant à près de cinq cents mètres d'altitude la ville de Besançon (Doubs). Le monument, né de la volonté de Mgr Dubourg, fut consacré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par lui-même après que la capitale comtoise fut épargnée des bombardements. Par la suite, une statue monumentale de la Vierge Marie de sept mètres de haut sculptée par Henri-Paul Rey et des plaques commémoratives tapissant les murs de l'édifice et rendant hommage aux diocésains ainsi qu'à l'ensemble des 5 500 bisontins civils et militaires, sans distinction de confession, morts pendant la Seconde Guerre mondiale furent ajoutées dans la crypte

Sa devise:

Ex toto corde meo (« De tout mon cœur »)



Henri BINET



Mgr Henri Binet, né le 8 avril 1869 à Juvigny et mort le 15 juillet 1936 à Besançon, est un cardinal français, évêque de Soissons de 1920 à 1927 puis archevêque de Besançon de 1927 à 1936.

Il est né le 8 avril 1869 à Juvigny, village à 10 km au nord de Soissons, dans une famille de cultivateur. Il entre d'abord au petit séminaire de Notre-Dame de Liesse puis part à celui de Soissons. Il rejoint ensuite le petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs à Paris pour terminer enfin sa formation au séminaire Saint-Sulpice, où il obtient sa licence en droit canon.

Il est ordonné prêtre à 24 ans le 22 octobre 1893 pour le diocèse de Soissons. Il est installé comme prêtre de la paroisse de Gizy puis il est nommé enseignant au grand séminaire de Soissons en 1895. Il devient également chanoine honoraire en 1901.

Mobilisé en août 1914 comme brancardier divisionnaire, il devient, le 3 juillet 1917, aumônier volontaire détaché au 173e R.I. Durant sa campagne il a été mêlé aux batailles suivantes : Étain (août 1914),

Marne (septembre 1914), Hébuterne, Champagne, Souain, Tahure (1915), Verdun, Somme, Sailly-Saillisel (1916), Verdun (1917), Compiègne, Roye (1918) et a fait l'objet de trois citations. Il reçoit également la Croix de guerre et la Légion d'honneur.

Après la guerre il est nommé archidiacre de Laon, puis vicaire général du diocèse et enfin évêque du diocèse de Soissons le 16 juin 1920. Il est consacré le 24 août suivant par le cardinal Louis Luçon.

Pendant sa période épiscopale à Soissons, il fait quasiment le tour complet des communes de son diocèse où 535 communes ont eu leurs églises détruites à cause du conflit. Il organise un pèlerinage des anciens combattants auprès de Notre-Dame de Liesse en mai 1921 et un synode diocésain en 1922.

Le 31 octobre 1927 il est nommé archevêque de Besançon, juste avant d'être créé cardinal par le pape Pie XI avec le titre de cardinal-prêtre de S. Prisca lors du consistoire du 19 décembre 1927. Il est installé à Besançon le 17 janvier 1928.

Le cardinal fit publier en 1929, en tant que traduction, la constitution apostolique de Pie XI *Divini cultus sanctitatem*, le 20 décembre 1928. Il représente également le pape Pie XI comme légat lors du 75e anniversaire des apparitions de Lourdes en 1933 et du 8e centenaire du pèlerinage à Notre-Dame de Liesse en 1934.

À Besançon, il rouvre le grand séminaire en 1929 et encourage les mouvements d'Action catholique dans son archidiocèse. Avec la canonisation de Jeanne-Antide Thouret en janvier 1934, il consacre la basilique de Sancey-le-Long en septembre 1934.

Rentré malade de Rome en juin 1936, il meurt à 67 ans, le 15 juillet 1936 à Besançon. Il est inhumé le 21 juillet 1936 dans la crypte des archevêques de Besançon.

Sa devise

« *Tu nobis in labore laeticia da robur fer auxillium* »



JOSEPH-MARIE HUMBRECHT

Joseph-Marie Humbrecht est un ecclésiastique français qui est né en 1853 et mort en 1927. Il fut évêque de Poitiers de 1911 à 1918 et archevêque de Besançon de 1918 à 1927.

Né en Alsace dans le village de Gueberschwihr dans une famille de viticulteurs, il fait ses études chez les Frères de Marie à Saint-Hippolyte puis au petit séminaire de Zillisheim. Durant la guerre franco-prussienne il coupe les fils télégraphiques de l'armée allemande et se réfugie à Suarce. Il entre après la guerre au grand séminaire de Besançon, est ordonné prêtre pour l'archidiocèse de Besançon en 1877. Il se rend à Belfort où il est nommé aumonier de l'Ecole Normale. Il est curé fondateur de la paroisse Saint-Joseph à Belfort de 1883 à 1904. Très attaché à l'histoire locale, il fait alors partie de la société belfortaine d'émulation, membre actif dès 1890. Il est même nommé membre d'honneur par son élévation à l'épiscopat en 1913.



Il quitte Belfort pour rejoindre Besançon le 21 avril 1904 à la demande de Mgr Fulbert Petit pour devenir vicaire général. À la suite du décès de ce dernier le 6 décembre 1909, il est élu vicaire capitulaire pour administrer le diocèse pendant la vacance du siège. Le successeur de Fulbert Petit, Mgr François-Léon Gauthey, le fait nommer protonotaire apostolique surnuméraire le 30 décembre 1910.

Le 1er septembre 1911 il est nommé évêque de Poitiers par le pape Pie X. Il est sacré évêque le mois suivant par Mgr François-Léon Gauthey à Besançon. Il fait son entrée à Poitiers le mercredi 15 novembre 1911. Son ministère à Poitiers dure moins de 7 ans puisque le 14 septembre 1918 il est nommé au siège archiépiscopal de Besançon en remplacement de Mgr François-Léon Gauthey, décédé deux mois plus tôt.

Sa devise

« *Consilio manuque in omni bonitate* »

FRANÇOIS-LEON GAUTHHEY



Né le 1er mars 1848 à Chalon-sur-Saône et mort le 25 juillet 1918 à Fournols en France fut évêque de Nevers puis archevêque de Besançon.

Ordonné prêtre du diocèse d'Autun le 16 juillet 1871, François-Léon Gauthey occupe plusieurs offices pastoraux. D'abord desservant à Paray-le-Monial, puis curé à Chalon-sur-Saône, il gagne la confiance du cardinal Perraud qui le nomme vicaire général du diocèse en 1899.

Le 21 février 1906 il est nommé évêque de Nevers par le pape Pie X. Il fait ainsi partie du « sacre des Quatorze », ces évêques choisis et nommés par le Saint-Siège sans avoir été présentés par le chef de l'État, comme il était de rigueur sous le régime concordataire. Les quatorze prélates sont sacrés quatre jours après, le 25

février
1906, par le
pape Pie X
lui-même

dans la basilique Saint-Pierre de Rome. Les deux neveux du nouvel évêque de Nevers, l'un vicaire dans le diocèse d'Autun, l'autre élève au séminaire français de Rome assistent à la cérémonie.

Moins de quatre ans plus tard, le 20 janvier 1910, il est nommé archevêque de Besançon, siège qu'il occupe jusqu'à sa mort. Son pontificat est marqué par le contexte de la loi de séparation des Églises et de l'État puis par le premier conflit mondial dont il ne connaît pas la fin.



Dès la déclaration de guerre d'août 1914, l'archevêque de Besançon affiche une position patriote et réaliste. Il déclare ainsi : « La lutte sera terrible et acharnée, mais notre cause est juste et nous pouvons espérer que Dieu sera avec nous. » La même année, il invoque la protection divine sur son diocèse en le consacrant au Sacré-Cœur. Le 31 décembre 1916, il formule le vœu de construire à Besançon une église dédiée au Sacré-Cœur pour remercier Dieu d'avoir épargné son diocèse de l'invasion allemande. D'abord envisagée sur le mont de Brégille, l'église du Sacré-Cœur sera finalement construite avenue Carnot dans le quartier des Chaprais en raison des besoins pastoraux.



Sa devise « *Cordis vinculo trahitur* »
« *Il est conduit par les liens du cœur* » Saint Augustin)

FULBERT PETIT



Fils d'André Petit, meunier, et de Céleste Dubois, il est ordonné prêtre le 6 juin 1857 à La Rochelle, devenant successivement vicaire à Saint-Fort-sur-Gironde, professeur à Montlieu-la-Garde puis vicaire à la cathédrale Saint-Louis de La Rochelle et protonotaire de l'évêché (1858). Après avoir été aumônier des bénédictines de Saint-Jean-d'Angély (1864), il devient, comme chancelier de l'évêché (1867), chanoine titulaire, théologal du chapitre, et enfin vicaire général du diocèse de La Rochelle et Saintes, le principal collaborateur de Pierre Ardin, prélat qui se qualifie ouvertement de républicain dès les débuts de la Troisième République.

La promotion de l'abbé Petit au siège épiscopal du Puy-en-Velay en 1887 puis au siège métropolitain de Besançon le 30 janvier 1894, peut être interprétée comme la volonté de l'administration des cultes, dans la période d'apaisement de « l'esprit nouveau », de nommer un « évêque, citoyen et patriote », comme Fulbert Petit se définit lui-même.

Profondément mystique et proche du néo-thomisme, il en appelle à un « concordat moral avec les démocraties » en se référant à la fois aux pionniers du catholicisme libéral et au magistère romain, garant de l'unité et de l'universalité du christianisme.

Durant les débats concernant la loi de séparation des Églises et de l'État, il apparaît comme un modéré favorable à un « essai loyal » de la loi. Dans ce contexte, l'archevêque de Besançon fait figure de chef de file des « transigeants » et d'interlocuteur privilégié puisqu'il est reçu plusieurs fois par Pie X. Il joue un rôle considérable au sein de la commission préparatoire de l'assemblée plénière de l'épiscopat de mars 1906, en particulier à propos du projet de statuts organiques pour les associations cultuelles, pour lequel il a été mandaté.

Mais à Rome, la Congrégation des Affaires ecclésiastiques rejette la solution proposée par les évêques français, et un mois plus tard, le 10 août 1906, l'encyclique *Gravissimo officii munere* condamne officiellement les cultuelles.

Avec la séparation, Fulbert Petit doit abandonner son palais archiépiscopal et se réfugier chez les sœurs de la Charité, où il meurt le 6 décembre 1909.

Sa devise:

« *Venite ad me omnes (Mt 11,28)* »

« *Salve Regina vita dulcedo et spes nostra salve* »

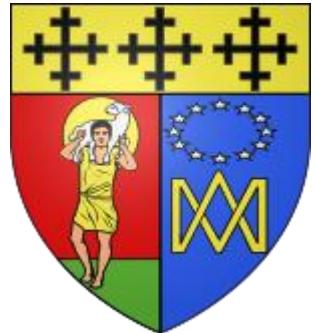
ARTHUR-XAVIER DUCELLIER



Né le 1er septembre 1832 à Soliers dans le Calvados, il meurt le 29 juin 1893 à Besançon.

Il est évêque de Bayonne, puis archevêque de Besançon

Blason d'Arthur -Xavier Ducellier et détail du plafond de l'Église Saint-Étienne d'Espelette.



Il fait ses études au séminaire de Bayeux à l'issue desquelles il est ordonné prêtre en octobre 1857 pour le diocèse de Bayeux par Mgr Charles-Nicolas-Pierre Didiot, dont il devient le secrétaire. Il est nommé chanoine en 1864, vicaire général de Bayeux en 1866. C'est lui qui gouverne le diocèse de Bayeux de la mort de Mgr Didiot jusqu'à l'arrivée de Mgr Flavien Hugonin.

Il devient évêque de Bayonne en 1878 et il est sacré par Mgr Hugonin dans la cathédrale de Bayeux, le 24 septembre 1878. Dans une région à forte identité basque, il a la réputation de laisser les coudées franches à son vicaire général, Fulgence Franchistéguy, puis à Emmanuel Inchauspé, qui gouvernent en réalité le diocèse.

Il se cantonne quant à lui à la question scolaire, à l'époque où Jules Ferry, ci-contre, brise l'influence des congrégations sur l'enseignement.



C'est lui qui pose la première pierre du collège de l'Immaculée-Conception de Pau et qui consacre la nouvelle église d'Hasparren en janvier 1886. Il est nommé archevêque de Besançon le 16 avril 1887[2] et installé le 25 août suivant. Influencé par les idées de Frédéric Le Play, il impose l'étude de la question sociale dans ses séminaires. Il rédige plusieurs lettres pastorales sur la question sociale, notamment entre 1890 et 1892.

Il meurt le 29 juin 1893. C'est l'évêque de Coutances, Abel-Anastase Germain, qui prononce l'éloge funèbre.

Sa devise

« *Pro Christo et grege* »,
« *Pour le Christ et le troupeau* ».

JOSEPH-ALFRED FOULON

Né le 29 avril 1823 à Paris, décédé le 23 janvier 1893 à Lyon, il est évêque de Nancy, archevêque de Besançon puis de Lyon, et cardinal.



Après des études au séminaire Saint-Sulpice de Paris, il est ordonné prêtre le 18 décembre 1847. Professeur d'Humanités et de Rhétorique du petit séminaire de Notre-Dame des Champs, il en devient le supérieur de 1861 à 1867.

Nommé évêque de Nancy-Toul le 27 mars 1867, il est sacré en l'église St-Eustache de Paris le 1er mai suivant par le cardinal Charles Martial Lavigerie, Mgr Jean-François Landriot, archevêque de Reims, et Mgr Charles-Philippe Place, évêque de Marseille.

Il fait don d'un vitrail du Sacré-Cœur de Jésus à la basilique Notre-Dame de Sion.

Le 30 mars 1882, il est promu archevêque de Besançon avant de devenir archevêque de Lyon, le 26 mai 1887.

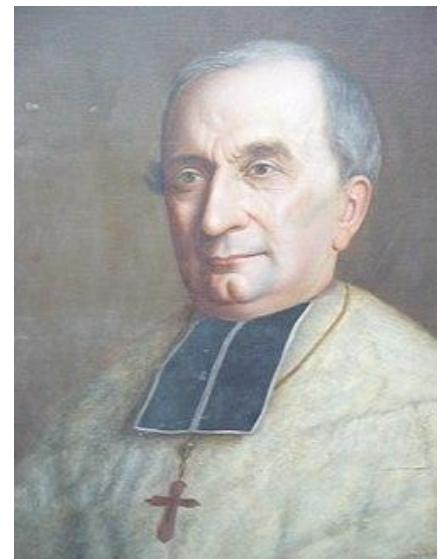
Ci-contre portrait de Joseph-Alfred Foulon lorsqu'il était archevêque de Besançon

Léon XIII le crée] cardinal avec le titre de Cardinal-prêtre de Saint-Eusèbe lors du consistoire du 24 mai 1889.

Sa devise

« *In multa patientia* »

- René Surugue, Les archevêques de Besançon. Biographies et portraits, Besançon, 1931 ; Maurice Rey (sous la direction de), Histoire des diocèses de Besançon et de Saint-Claude, Paris, Beauchesne, 1977.



EBERHARD II, HERBERT

C'est en reculant beaucoup plus loin encore dans le temps : 1173, que ces deux prélates nous apparaissent quand l'archevêque de Besançon, Eberhard rappelle que c'est son prédécesseur, Herbert qui a donné à l'abbaye de Belchamp, l'église de Vyascort, nom de l'époque pour notre actuel Voujeaucourt. Ce don date de 1171.

NOTRE PAROISSE

Consécration en 1867.

La paroisse en l'état existe depuis 1956

Des chrétiens y sont présents de longue date, comme en témoignent les écrits de l'archevêque Eberhard au XII^{ème} siècle.

Par ailleurs, le vocable « église St Michel » atteste une existence plus lointaine encore.

Aux alentours de 500 après J-C l'ancienne Séquanie était passée sous la coupe des Burgondes, une peuplade germanique, de religion païenne mais aussi **chrétienne arianiste**. Ce royaume est alors intégré à l'espace Mérovingien. Celui-ci perdurera jusqu'au VIII^e siècle après J-C. L'époque mérovingienne comptait déjà des chrétiens sur le territoire de notre paroisse comme en témoigne une plaque-boucle trouvée à Bavans dans une tombe. En effet, elle représente des scènes bibliques.



Comment ces chrétiens étaient-ils organisés, peut-on déjà parler de paroisses ?

C'est possible, mais sans certitude absolue. En effet, les premières paroisses sont apparues dès le V^{ème} siècle après J-C.

Lorsqu'en 1541 Frédéric I^{er} de Wurtemberg introduit la réforme protestante, ni **Dampierre sur le Doubs** ni **Berche** ne lui appartiennent, ce qui explique qu'il n'y a pas de temple dans ces communes. Durant près de six cents ans, **Voujeaucourt** est un village « mi-parti » dont la suzeraineté est partagée entre le Comté de Montbéliard et la Franche-Comté de Bourgogne. On peut juger de la complexité des situations locales et des fortes tensions qu'elles généraient lorsqu'un même village avait des habitants soumis à des autorités différentes, ayant alors une confession chrétienne opposée et se partageant le même lieu de culte !

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, la pratique religieuse était scrupuleusement suivie, les églises remplies.

Actuellement, notre paroisse possède un noyau bien vivant mais le nombre de pratiquants s'est considérablement réduit.

C'est dans les années 60, qu'il a commencé à diminuer.

La société de consommation et de loisirs, le slogan de mai 68 « il est interdit d'interdire ! » ont fait leur œuvre et dans les jeunes générations, la question de Dieu et le message de la Bonne Nouvelle ont eu de plus en plus de mal à intéresser.

Il n'est plus question d'églises ou de chapelles pleines lors des messes dominicales et les jeunes y sont rares... Tout au plus font-elles encore le plein lors de la Messe de Noël, aux Rameaux et aux enterrements...

En 1964, dans le journal paroissial « Echanges » le curé, le Père Durget lançait déjà l'alerte : « Trois prêtres à Voujeaucourt, MAIS PAS POUR VOUGEAUCOURT. Pour un secteur qui ne cesse de croître, pour cinq communes représentant plus de 8 000 habitants, près de 1 500 familles catholiques et avec des responsabilités dans le cadre de la Pastorale d'ensemble. [...] Notre secteur a trois prêtres à son service. Combien en a-t-il donné à l'Eglise ? Deux seulement. Rendons grâce à Dieu pour les prêtres qu'il nous donne. Mais qu'il nous éclaire sur notre propre responsabilité ! »

(Échanges novembre 1964)

C'en est fini des familles nombreuses. Avec la généralisation de la contraception, les parents ont la maîtrise de leur fertilité et choisissent le nombre d'enfants qu'ils désirent. Ils ne poussent plus ceux-ci à entrer dans la vie religieuse, n'en ayant souvent que deux ou trois et non plus une dizaine comme cela était commun auparavant. C'était autrefois un honneur d'avoir un prêtre, une religieuse, ce n'est plus le cas depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

C'est ainsi que dans notre paroisse, il est fait appel à des prêtres « Fidei donum » depuis 2019, après le départ du curé Yann Billefods.



Père Séverin Voedzo et son successeur Père Mathias Nigeria